

### Réunion du 27 juin 2024 à Cauffry

Président de Séance : Jérôme MALHERBE

Présents : Jean Luc BOURLAND, Nathalie DEPAUW, Stéphanie DORRÉ, Joëlle LEMY

Excusés : Jean Baptiste ESPONDE

Assistent à la réunion : Kevin BENSMAN, Pierre BIENVENU, Joëlle DOMETZ-RIGAUT, Ludovic LAURENT, Loïc QUIGNON, Kevin WARIN, Christophe PRUVOST (Directeur Administratif)

Les décisions de la Commission des Compétitions du DOF sont susceptibles d'Appel dans un délai de 7 jours auprès de la Commission Départementale d'Appel Juridique dans les conditions prévues à l'article 11 alinéa D du Règlement Particulier du District Oise de Football.

#### Document sous réserve des procédures en cours et/ou à venir

Ordre du jour : Bilan de la saison 2023-2024 :

- Résultats des Compétitions séniors 2023-2024 et affectation des équipes saison 2024-2025,
- Dates et modalités des engagements,
- Calendrier Seniors,
- Informations diverses.

#### Préambule:

La Commission des Compétitions Séniors du DOF prend note et intègre les procès-verbaux des différentes commissions relatifs à l'application des règlements du DOF et obligations des clubs (statut de l'arbitrage, statut des jeunes, statut des éducateurs, classement des terrains) et au procès-verbal de la Commission Régionale des Compétitions statuant sur les accessions et relégations des championnats régionaux de la Ligue de Football des Hauts de France. En particulier, la Commission des Compétitions du DOF prend en compte le PV de la Commission Régionale des Compétitions, pôle seniors du 17 juin dernier et publié sur le site de la LFHF le 20 juin 2024. Les équipes de l'USM Senlis B et FC Thourotte Longueil Annel seront remis à la disposition du District pour jouer en D1 pour la saison 2024-2025.

Un vote, ayant eu lieu le 07 octobre 2023 pour une modification du statut des jeunes, sera mis en application pour la saison à venir 2024-2025 mais les clubs en infraction du statut des jeunes parus dans le PV de la commission des jeunes du 06 juin 2024 qui sont en position de relégation et en infraction du statut des jeunes auront une descente sportive + une descente administrative (dernière saison de mise en application de ce règlement).

La Commission constate l'homologation des dernières rencontres des championnats, à l'exclusion de celles pour lesquelles une procédure est toujours en cours et des éventuelles réserves, appels et procédures à venir à la suite de la parution des derniers procès-verbaux du District Oise de Football.



## Réunion du 27 juin 2024 à Cauffry

### 1 - Résultats des Compétitions 2023-2024 et affectation des équipes saison 2024-2025.

La Commission félicite les équipes accédant au niveau supérieur et adresse ses encouragements à celles qui connaissent une relégation. Les équipes de l'USAP Beauvais, FC Noyon, US Cires Les Mello été validées par le District Oise pour participer au championnat R3 de la LFHF pour la saison prochaine

<u>Champions</u>: Seniors:

D1 - FC Noyon,

D2 - ST Ressons

D3 - OC Tricot

D4 - Campremy/Noyers

D5 - FC Bulles

Ascendants D2 à D1 (8 équipes)	AS Maignelay-Montigny, US Breteuil B, ST Ressons, CA Venette, Le Pays du Valois C, US Nogent B, Esches Fosseuse F.C, Etouy Agnetz U.S
Descentes de D1 à D2 (5 équipes) et de D1 en D3 (2 équipes à cause de SJ)	CS Avilly St Léonard ou US Lamorlaye, FC Cauffry, USM Senlis C (équipe B rétrogradée en D1), AS Plailly**, ES Ormoy Duvy. D1 en D3 : USR St Crépin Ibouvillers (SJ), Dynamo Longueil Canly (SJ)
	Ordre de repêchage : CS Avilly St Léonard ou US Lamorlaye, AS Plailly, USR ST Crépin Ibouvillers
Ascendants D3 à D2 (10 équipes)	AS Verderel, AS Allonne B, OS Tricot, JS Thieux, US Choisy au Bac C, FC Thourotte Longueil Annel B, FC Ruraville, FC Liancourt Clermont C, US Méru B, FC Sacy St Martin
Descentes de D2 à D3 (9 équipes – 2 repéchés en raison de deux équipes de D1 -> D3 à cause de SJ) + 2 équipes en D4 (SJ)	US Marseille en Beauvaisis, US St Leu B, AJ Laboissière, Orry La Chapelle AS (équipe A rétrogradée en D2), Sérifontaine SCC + 2 équipes de D2 en D4 (SJ) : FC Nointel, FC Clairoix
	Ordre de repêchage : Orry La Chapelle AS, FC Nointel
Ascendants D4 en D3 (12 équipes)	Beauvais St Just des Marais B, AS Ons en Bray, Campremy/Noyers, ESC Wavignies, AS Beaulieu, FC Noyon B, FC Béthisy B, AS Multien B, Creil Antillais, Monchy AS*, FC Lavilletertre, CSM Le Mesnil en Thelle,
	Places vacantes : Beauvais USAP, CS Chaumont en Vexin C, Thiers sur Thève



## Réunion du 27 juin 2024 à Cauffry

Descentes D3 à D4 (4 équipes) + 2 équipes de D2 en D4 (SJ)	US Etouy/Agnetz B, Moliens, US Baugy Monchy (vers D5, SJ), US Crépy en Valois B, US Andeville (vers D5 FG), US Mouy (vers D5, FG), FC Tillé (vers D5, FG), FC Chiry Ourscamp (vers D5 SJ), AS Plailly B (équipe B rétrogradée en D3)
	Ordre de repêchage : AS Plailly B, FC Chiry Ourscamp
Ascendants D5 à D4 (13 équipes : 2 premiers de D5 + le meilleur troisième). Pour arriver à 60, 13 montées de D5 sont nécessaires	US Méru C, FC St Paul, RC Campremy B, O.Compiègne/G., AS Chambly Cheminot, FC Bulles, Esches Fosseuse FC B, Milly FC, Froissy US B, Muirancourt FC, FC Montataire C, Lachapelle St Pierre, US Bonneuil  Places vacantes:
	FC St Sulpice, AS Brunvilliers, Beauvais F.C. B, CSM Le Mesnil en Thelle B
Descentes D4 à D5 (8 équipes). Les 6 derniers de chaque groupe + les FG	Herchies Troissereux, CS Haudivillers B (FG), FC Golancourt (FG), Dynamo Canly Longueil (FG), AS St Sauveur B, US St Leu d'Esserent C, AS Bornel B (FG)
	Ordre de repêchage : Aucun repêchage possible

FG : Forfait Général, PV : Place vacante, SJ (défaut au niveau des obligations au Statut des Jeunes)

Le repêchage éventuel est uniquement sportif.

- \*Accession en Seniors D3 de l'équipe de Monchy AS au titre des places vacantes, suite à l'impossibilité d'accéder à l'équipe de Villers St Paul B (Article 47.3 du Statut de l'Arbitrage).
- \*\* Dans le groupe A de D1, le classement est pris en compte avant la rétrogradation administrative de l'équipe C de l'USM Senlis, en conséquence l'équipe de l'AS Plailly est reléguée en D2 entraînant suite à la fusion avec Orry La Chapelle les descentes des équipes B et C de ce nouveau club.

### 2 - Dates et modalités d'engagements.

Tous les engagements d'équipes, quelles que soient leurs catégories, sont déclarés et réalisés au travers de l'application FootClubs. En cas de problème sur cette procédure, adresser un courriel via l'adresse officielle sécurisée du club au secrétariat du district : secretariat@oise.fff.fr

Les dates limites d'engagements sont fixées comme suit :

✓ Seniors championnats et Coupes, : 20 juillet 2024,

Les possibilités d'engagements sous FootClubs seront disponibles bientôt.



### Réunion du 27 juin 2024 à Cauffry

#### 3 - Calendrier de reprise Seniors.

Sous réserve de la parution du calendrier général de la Ligue des Hauts de France, les diverses compétitions ouvertes aux clubs du DOF seront les suivantes :

#### 25 août 2024 :

√ 1er tour de Coupe de France,

#### 1er septembre 2024:

- ✓ 2éme tour de Coupe de FRANCE,
- ✓ 1er tour de Coupe de l'OISE,

#### 8 septembre 2024 :

- √ 1ére journée des Championnats D1 à D4,
- √ 1ére journée du Challenge PATOUX pour les D5.

#### 15 septembre 2024:

- ✓ 3éme tour de la Coupe de FRANCE (Entrée en lice des N3),
- ✓ 2éme tour de la Coupe de l'OISE,
- √ 1er tour de la Coupe OBJOIS,
- ✓ 1er tour de la Coupe CHIVOT.
- ✓ 2<sup>ème</sup> journée du Challenge PATOUX pour les D5

#### 22 septembre 2024 :

- √ 2ème journée des Championnats D1 à D4
- √ 3ème journée du Challenge PATOUX pour les D5

#### 4 - Informations diverses.

#### Mouvements et créations de clubs :

Deux nouveaux clubs, issus de fusions de 4 clubs pour la création de 2 nouveaux clubs :

A savoir, entre les clubs de :

- . AS Orry la Chapelle avec AS Plailly en AS Orry la Chapelle Plailly
- . Olympique de Compiègne avec Génération Espoir Compiègne, en attente de l'officialisation, sous le nom de **Atletico Club Compiègne (ACC)**

Un changement de nom : Amicale Sportive St Saint Sauveur (ASSS) en **Association Sportive St Sauveur Lacroix St Ouen (ASSL)** 

La Commission prend connaissance du courriel du Club de l'AS AUNEUIL, en date du 12 Juin 2024.

La Commission prend acte de l'inactivité partielle pour le Club du FC TILLÉ (Seniors).

Planning prévisionnel des réunions de la commission des compétitions séniors : le 24 juillet à 17H00, tirage au sort des groupes de D1 en conformité avec le règlement du DOF.



# Réunion du 27 juin 2024 à Cauffry

La formule de réunions de tous les arbitres de D1 et des éducateurs de D1 devrait être organisée à la rentrée sportive (courant septembre 2024).

La date des engagements séniors du DOF étant le 20 juillet, les groupes de D2 à D4 (Championnats A/R) et D5 (PATOUX), la Commission se réunira le 30 juillet 2024 à 17h00, pour constituer les groupes.

Le Président de Séance, Jérôme MALHERBE La Secrétaire de Séance, Stéphanie DORRÉ